



ASSOCIATION POUR LES INITIATIVES DE DEVELOPPEMENT

Projet Droits et Devoirs des Ouvriers Agricoles dans les exploitations de
Production d'Ananas dans les Communes productrices d'Ananas
(DOAPACA)



TERMES DE RÉFÉRENCE

Mandat pour l'évaluation externe du projet Droits et Devoirs des Ouvriers Agricoles dans les exploitations de Production d'Ananas dans les Communes productrices d'Ananas

I. Contexte et justification

Brücke Le Pont est une organisation non gouvernementale suisse de coopération internationale. Son programme "Travail en dignité" collabore avec des personnes vivant dans des conditions marginales en Afrique de l'Ouest (Togo et Bénin), en Amérique du Sud et en Amérique centrale, par le biais d'organisations locales. Le programme régional pour l'Afrique se concentre sur :

- La promotion des revenus,
- Le développement des compétences professionnelles et l'intégration sur le marché du travail,
- La promotion des droits du travail.

C'est dans ce cadre que l'ONG Association pour les Initiatives de Développement (**APID**) met en œuvre depuis le **1er juillet 2023** la première phase du projet **DOAPACA Droits et Devoirs des Ouvriers Agricoles dans les exploitations de Production d'Ananas dans les Communes productrices d'Ananas**, pour une durée de trois (3) ans, soit jusqu'au **30 juin 2026**.

Avec l'appui de Brücke Le Pont, le projet s'inscrit dans une dynamique de promotion du travail décent au sein de la filière ananas au Bénin. Il est mis en œuvre dans cinq communes productrices d'ananas : **Allada, Adjohoun, Sakété, Tori-Bossito et Zè**.

L'approche adoptée est celle du **Market System Development (MSD)** qui vise à agir de manière systémique en renforçant le rôle des acteurs du système afin de favoriser des changements durables et inclusifs.

Le projet a pour finalité de promouvoir les **droits et devoirs des ouvriers agricoles** dans les exploitations d'ananas, à travers :

- La structuration et l'organisation des ouvriers agricoles en coopératives ;
- L'amélioration des conditions de travail et de vie des ouvriers agricoles ;
- La formation technique et pratique des ouvriers agricoles ;
- Le renforcement des capacités des employeurs et exploitants pour une meilleure gestion de la main-d'œuvre ;
- L'intégration des dimensions équité sociale ;
- La consolidation d'un environnement institutionnel et réglementaire favorable au dialogue social.

Afin d'analyser la mise en œuvre des activités et d'apprécier le degré de réalisation des objectifs du projet ainsi que ses effets, une évaluation externe sera menée selon l'approche MSD par des spécialistes du domaine. Les conclusions issues de cette évaluation serviront à APID pour améliorer la conception de la phase suivante du projet.

Le présent document en définit les termes de référence.

II. Objectifs de la mission

Objectif général

Apprécier les performances et limites du projet DOAPACA dans sa phase en cours, afin de renforcer son efficacité, son impact, sa durabilité, de formuler des recommandations et proposer des orientations nécessaires pour l'élaboration de projet de la nouvelle phase à élaborer.

Objectifs spécifiques

La mission d'évaluation visera à :

- Évaluer la pertinence, l'efficacité, l'efficience et la durabilité du projet DOAPACA depuis juillet 2023 ;
- Apprécier l'effet du projet sur les ouvriers agricoles, les exploitants et les autres parties prenantes ;
- Formuler des recommandations concrètes pour améliorer la mise en œuvre et
- Définir les orientations futures de la nouvelle phase du projet.

III. Résultats attendus

- **R1** : Une analyse claire et détaillée des performances du projet DOAPACA selon les critères internationaux (pertinence, efficacité, efficience, durabilité) et l'approche MSD ;
- **R2** : Une meilleure compréhension des changements générés par le projet sur les conditions de travail, les droits et devoirs des ouvriers agricoles et les relations contractuelles entre les acteurs ;
- **R3** : Des recommandations stratégiques, opérationnelles et hiérarchisées pour optimiser la performance du projet ;
- **R4** : Des orientations stratégiques claires pour orienter la conception du projet de la nouvelle phase tout en consolidant, élargissant et renforçant l'ancrage institutionnel et la durabilité des acquis du projet.

IV. Méthodologie

Le/la consultant(e) adoptera une méthodologie rigoureuse, participative et basée sur une approche mixte combinant des méthodes qualitatives et quantitatives incluant :

- L'analyse documentaire (rapports annuels des projets, données de suivi et tout autre document pertinents) ;

- Les entretiens individuels ou en groupe avec les bénéficiaires, le personnel du projet et les autres parties prenantes ;
- etc.

Le/la consultant(e) proposera également un **agenda détaillé de la mission**, précisant les étapes de l'évaluation, les méthodes de collecte et d'analyse des données.

V. Période et durée de la mission

La mission se déroulera au Bénin dans l'ensemble des cinq communes de la zone d'intervention du projet et couvrira une période de **quatre (4) semaines**, du **10 Novembre 2025 au 10 Décembre 2025**, incluant la préparation et cadrage, la collecte des données de terrain, l'analyse et rédaction, la restitution et finalisation du rapport final.

VI. Cibles de l'évaluation

- L'équipe projet d'APID ONG ;
- Les ouvriers agricoles et exploitants de la zone d'intervention du projet ;
- Les partenaires des fonctions de règle et d'appui.

VII. Livrables attendus

- **Note de démarrage/Rapport initial** incluant la compréhension des termes de référence, la méthodologie détaillée, le plan d'échantillonnage, les outils de collecte de données, ainsi que l'agenda détaillé de la mission. Ce document devra être validé par APID et ses partenaires avant le démarrage effectif de la collecte des données ;
- **Présentation PowerPoint** en français à présenter lors de la séance de restitution après collecte sur le terrain résumant les principaux constats, conclusions et recommandations à l'issue de la collecte de données ;
- **Rapport provisoire** présentant les premiers résultats de l'évaluation, soumis pour commentaires aux parties prenantes. Il devra mettre en évidence les constats préliminaires, les analyses intermédiaires et les pistes de recommandations ;
- **Rapport final consolidé** : document complet et structuré intégrant l'ensemble des analyses, constats, études de cas, recommandations pratiques et orientations stratégiques pour la future phase du projet. La version définitive du rapport en format électronique et en deux (02) copies papier sera transmise au commanditaire.

VIII. Prise en charge financière

La prise en charge financière de la mission est assurée par **APID ONG avec l'appui de Brücke Le Pont. La Coordination Régionale de Brücke Le Pont** l'accompagne dans la sélection du (de la) Consultant (e).

Un acompte de 50% du coût total est payable à la signature du contrat, sur présentation de facture. Une tranche de 50% à la fin du mandat et après approbation du rapport final du mandat.

IX. Considérations générales

Les aspects logistiques et économiques doivent être intégrés dans le montant global de la consultance. Il incombe au (à la) consultant (e) de gérer son temps de manière adéquate, de telle sorte que les produits et les résultats du travail soient garantis avec la meilleure qualité et dans les délais prévus.

L'équipe de mettra à disposition toute la documentation utile.

Le (la) consultant (e) s'engage à ne divulguer aucune information sans autorisation préalable des détenteurs des documents.

X. Profil du/de la consultant·e ou de l'équipe

- Diplôme universitaire de niveau Master ou Doctorat en sciences sociales, économie du développement, agronomie, gestion de projets, évaluation ou tout autre domaine pertinent ;
- Plus de 5 ans d'expérience avérée dans la conduite d'évaluations de projets/programmes de développement, en particulier dans les secteurs agricole, rural ou liés au travail décent ;
- Connaissances de l'approche « Market system development » (MSD) ;
- Expériences avérées en évaluations selon les critères de l'approche MSD ;
- Compréhension des enjeux liés au travail décent, aux droits des travailleurs et aux rapports employeurs-ouvriers dans le secteur agricole ;
- Familiarité avec les dynamiques agricoles en Afrique de l'Ouest, idéalement au Bénin ;
- Capacité à conduire des démarches participatives avec les communautés locales ;
- Maîtrise parfaite du français (oral et écrit) ;
- La connaissance des langages parlés dans les zones d'intervention du projet constitue un atout

XI. Soumission des offres

Le dossier de candidature devra comprendre :

- Une offre technique (CV détaillé, compréhension des TDR, méthodologie proposée, agenda détaillé de la mission, copie du diplôme soumis, preuves/attestations/références pertinentes des expériences de missions similaires)
- Une offre financière détaillée.

Les dossiers devront être envoyés au plus tard le **20 Octobre 2025 à 17h00** (heure du Bénin) aux deux adresses électroniques suivantes : apidongnov2011@yahoo.com et secretariat.tobe@bruecke-lepont.ch